

Le service public français

Par **Coco**, le **07/02/2014** à **10:50**

Bonjour,

J'ai une dissertation à faire en droit administratif, j'ai un plan avec des idées directrices et j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Voilà le sujet qui est sous la forme d'une problématique
Peut-on parler d'une transformation du service public français ?

Je vous donne le plan que je pense faire

I) Le service public, une notion en perpétuelle mutation

A) Une notion indéterminée ? (Je ne suis vraiment pas sûr de la formulation de ce titre :()

Dans cette partie, je pense aborder les différents apports de la doctrine, les confrontations entre les différents auteurs comme Hauriou et Duguit. Peut-être faire un rappel historique.

B) Le développement des services publics en France

Je pense aborder la mission d'intérêt général, le SPA et SPIC, les différents critères du service public, la délégation possible.

II) Les services publics à l'épreuve des évolutions

A) Une nécessaire adaptation

Dans cette partie, l'Union Européenne est importante comme avec la concurrence pour les SPIC, la différence entre la conception d'intérêt général de la France avec celle de l'Union Européenne. Le droit européen doit s'imposer en temps normal.

B) Les fondamentaux du service public intangible

Je parle des grands principes qui régissent le service public, les services régaliens, les services universels.

C'est pour dire que le service public français a bien évolué et s'est transformé notamment avec les mesures de l'Union Européenne mais que si certains points ont évolué d'autres restent comme ils sont, ne se transforment pas vraiment.

Voila le plan que je pense faire. Si vous pouvez me dire ce que vous en pensez ce serai sympa :) Bonne journée.

Par **Coco**, le **08/02/2014** à **13:14**

S'il vous plait, j'aurai vraiment besoin d'un coup de main :(